

Projet de Gestion de l'eau par
bassin versant pour la
Rivière Jean-Noël



15 Mars 2011

Dans ce numéro :

Le Comité de Bassin Versant de la Rivière Jean-Noël	2
Accompagnement des fermes en 2010	3
Notre sous-comité diagnostique donnera une vision du territoire de la Jean-Noël	4
Une vision du territoire de la Jean-Noël	5
Des nouvelles de l'OBV Charlevoix Montmorency	6
Formation de deux comités de Bassin versants locaux	6
Des travaux pour les cours d'eau en santé	7
Implication du secteur Forestier	8
Devoir et Responsabilité avec les cours d'eau	9
Un réseau d'aqueduc privé, sur le rang Saint-Pierre	10
Un cours d'eau diffus à renaturaliser pour la	11
Le CARN et son rôle	11

Notre force qui se développe

Par Claude Letarte, président du comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël et représentant officiel de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix

Mot du président

Juste un mot pour vous exprimer qu'au-delà de toute la question de l'eau et de l'usage de l'eau, mon intérêt principal à participer au conseil de bassin versant de la rivière Jean-Noël est l'exercice pratique de concertation (s'entendre

pour agir ensemble) et de collaboration (travailler avec d'autres à une œuvre commune) de l'ensemble des personnes du comité et même du territoire. La science nous aide à identifier des problèmes et même souvent la cause des problèmes, mais la science sans une action humaine a bien peu de valeur en soi. L'inverse est également problématique; l'humain qui se base sur des perceptions et qui n'a pas, une information neutre et ob-

jective, peut errer.

La force de notre comité réside, avant tout, dans la diversité des compétences pratiques et théoriques de ses membres et dans leur volonté de travailler ensemble à l'amélioration globale de notre rivière. Cette collaboration engendre beaucoup plus que la qualité de l'eau; elle engendre une fierté et une qualité de vie, notamment dans la stimulation du partage du meilleur de chacun par opposition à la confrontation.

Une première saison pour connaître le bassin versant

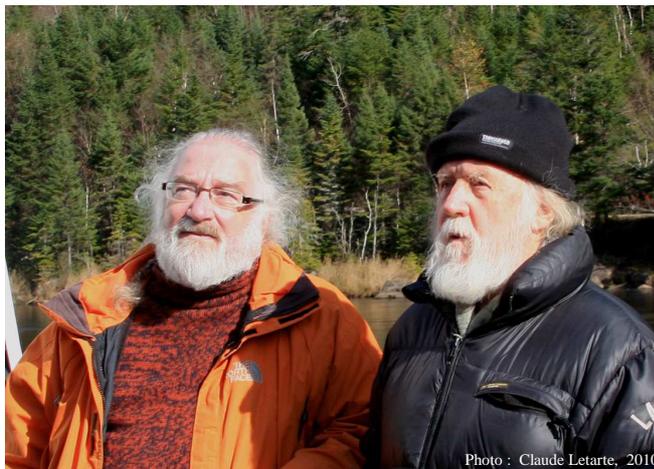


Photo : Claude Letarte, 2010

Claude en compagnie de monsieur Hubert Reeves lors de sa visite au Parc des Hautes Gorges à l'automne 2010

David Suzuki mentionne dans son livre :
« Le guide vert » :
« Une cour d'école dotée de nombreux éléments naturels (arbres, herbes, jardin, etc.) offre plus de possibilités d'apprentissage et favorise des changements positifs chez les élèves, dont une atténuation de l'agressivité »

Charlevoix est une merveilleuse cour d'école pour nous tous!

Le Comité de Bassin Versant de la Rivière Jean-Noël (CBVRJN)

Par Héléne Thivierge, secrétaire-trésorière
Pour le Comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël

Comité du bassin versant de la rivière Jean-Noël

Notre Mission

<< Veiller à la pérennité de la ressource en eau et de ses usages ainsi qu'à promouvoir la protection, la restauration et la mise en valeur du territoire du bassin versant de la rivière Jean-Noël en concertation avec tous les usagers et les gestionnaires de cette ressource. >>

Le « CBVRJN » est un organisme sans but lucratif qui a été créé au printemps 2009, à l'initiative de la MRC de Charlevoix-Est. Le contexte de sa création, quoique sur des notes conflictuelles concernant la qualité de l'eau potable et la protection des bandes riveraines, a permis de donner un potentiel de discussion au sein d'un organisme regroupant des gens et des représentants d'organismes du milieu.

Le comité administratif regroupe des membres du territoire du bassin versant, tels les municipalités de Saint-Irénée, Saint-Hilarion et Les Éboulements et la ville de La Malbaie, la MRC de Charlevoix-Est et le CLD de Charlevoix-Est, l'UPA de Charlevoix-Est, le Domaine Forget, le Mouvement des citoyens de Charlevoix pour un environnement sain, le Groupement des propriétaires des boisés privés de Charlevoix, le CRE de la Capitale Nationale, la Société



Photo: Claude Letarte

Réflexion: Nos actions laissent des traces, même éphémères!

té d'horticulture de Charlevoix et le Club Bonne Entente (FADOQ). Deux membres cooptés, représentant les résidents du sous-bassin versant du ruisseau Jureux et un spécialiste hydrogéologue.

Quatre réunions du CA sont tenues par année, plus une assemblée générale (prévue pour le 9 juin 2011), en plus d'un sous-comité "diagnostic" de travail formé des ressources associées au « CBVRJN », participe l'OBV Charlevoix-Montmorency, afin de recueillir l'information nécessaire pour établir un plan directeur de l'eau.

Un autre sous-comité "Communications" est formé de membres du « CBVRJN » ainsi que d'un membre extérieur représentant du Club agroenvironnemental de la Rive-Nord. Ce sous-comité a pour mission de partager le point de vue de chaque organisme, indépendamment du « CBVRJN », dans un même objectif :

« **Informer et sensibiliser la population du bassin versant en ce qui a trait aux ressources du bassin** ». L'objectif est intégré dans les valeurs de l'organisme qu'est le Comité de Bassin versant de la Jean-Noël.

Idéalement, on espère que l'organisme « CBVRJN » pourra offrir aux représentants du milieu qui le compose, dans un avenir rapproché, une bibliothèque d'informations intéressantes permettant aux différents organismes de mieux cibler des interventions sur leur territoire propice à des améliorations significatives de leur milieu.

La mission de l'organisme est de veiller à la pérennité de la ressource en eau et de ses usages ainsi qu'à promouvoir la protection, la restauration et la mise en valeur du territoire du bassin versant de la rivière Jean-Noël en concertation avec tous les usagers et les gestionnaires de cette ressource.

Photo: Claude Letarte



La rivière Jean-Noël a beaucoup à offrir à la population

Accompagnement des fermes en 2010

Par Nicolas Filion, agr., coordonnateur du projet de bassin versant pour le secteur agricole, au Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord

Les partenaires du projet ZIPP Charlevoix:



Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec



<< Trouver des solutions adaptées à chaque entreprise, c'est une clef qui ouvre plusieurs portes >>

Depuis 2010 dans Charlevoix, 3 bassins versants sont travaillés au niveau agricole; celui du lac Nairne, celui de la rivière Jean-Noël et celui de la rivière du Gouffre. Le projet porte le nom de ZIPP Charlevoix.

Sur 135 entreprises agricoles participantes, il en reste 33 à visiter pour caractériser leurs terres. Dans le bassin de la Jean-Noël il en reste 10.

Quatre objectifs découlent de l'évaluation. Le premier est de mettre en évidence les efforts déjà accomplis. Le deuxième est d'identifier les lacunes environnementales. Le troisième est



Photo : Nicolas Filion

La sédimentation de terre entraîne des inondations

d'accompagner le producteur dans sa réflexion sur les actions à envisager. Le quatrième est de fournir un soutien technique pour la réalisation de mesures concrètes.

Du côté des points à améliorer, l'érosion des sols est le principal facteur à améliorer. En champs elle est limitée par la présence importante de prairie à près de 75% des superficies. La densité de végétation empêche le sol de partir. Deux cas de bandes riveraines inférieures à 3 mètres ont été décelés et seront corrigés dès le printemps 2011.

En berge, l'érosion des sols est liée principalement à l'accès des ani-

maux au cours d'eau et à de fortes crues qui creusent le lit et arrachent les berges. Pour le retrait des animaux des cours d'eau les travaux avancent bien et seront terminés en 2012.

Pour les fortes crues, la solution est de stabiliser le fond et les berges aux endroits sensibles. Il est question ici de défis techniques, réglementaires et monétaires afin de pouvoir rétablir la situation.

Il a été constaté que la gestion de l'eau de la part des réseaux de transport occasionnait plusieurs problèmes d'érosion, de sédimentation et d'écoulement de l'eau.



Érosion importante de berge à stabiliser

Photo: Nicolas Filion

Une vision du territoire de la Jean-Noël

Par André Plamondon ing.f., Jacque Gagnon dr. et Nicolas Filion, agr,
Pour le sous comité diagnostic du comité du bassin versant de la rivière Jean-Noël

« Une bonne connaissance du bassin versant de la Rivière Jean-Noël servira à orienter les décisions de gestion du territoire et à choisir ou placer ses efforts dans l'avenir. »

Le Comité du bassin versant de la rivière Jean-Noël a le mandat de dresser le portrait de l'eau qui circule de la tête de la rivière et de ses affluents jusqu'à son embouchure au fleuve.

Ce portrait devra nous donner la meilleure vision possible de l'état actuel de notre bassin versant. Cette vision devra permettre de répondre à certaines questions.

sons peut-elle être améliorée? La ressource en eau souterraine est-elle saine et abondante? Quels sont les points forts et les points faibles du bassin versant qui peuvent avoir un impact sur l'eau? Comment la qualité de notre eau influence-t-elle nos usages?

Que peut-on faire pour améliorer la qualité de notre eau à travers le développement des activités humaines?

Une bonne connaissance du bassin versant de la Rivière Jean-Noël servira à orienter les décisions de gestion du territoire et à choisir où placer ses efforts dans l'avenir.

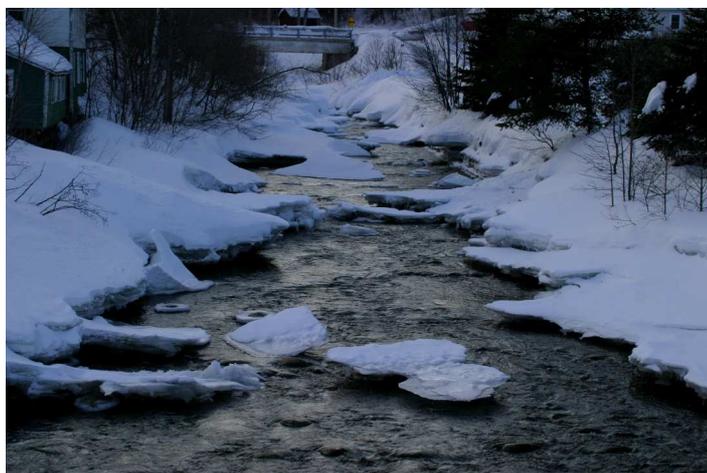
La démarche qui suit présente un exemple de ce que le portrait de l'eau du bassin versant permet. Suite à la cueillette et à l'analyse d'information, le comité identifie des situations anormales. Si nous prenons l'exemple

des données sur la qualité de l'eau des puits. La première vague de données a permis de découvrir un niveau anormal de nitrite-nitrate dans l'eau d'un puits sur le rang Saint-Pierre à Saint-Irénée.

Une interprétation préliminaire indique que l'eau qui contient plus de nitrates provient vraisemblablement de l'eau d'un puits artésien ou dans son environnement immédiat.

Il reste à identifier de quelle façon l'eau devient contaminée afin d'identifier les correctifs nécessaires pour obtenir une eau de meilleure qualité. Le comité de travail va suggérer des pistes de travail pour atteindre cet objectif.

Quand un cas anormal survient, le tout se réalise dans une démarche d'accompagnement des gens et des organisations concernés.



Vue hivernale de la rivière Jean-Noël près de l'embouchure

Photo : Claude Letarte, 2011

Nos cours d'eau sont-ils en santé? La qualité de l'eau potable à nos mai-

Des nouvelles de l'OBV Charlevoix Montmorency:

Par *Vanessa Richard, biologiste et éco-conseillère*
Pierre-Luc Fortin, géographe M.Sc., spécialiste en risques naturels
Payse Mailhot, biologiste M.Sc., chargée de projets
 Pour *L'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency*

L'OBV C-M poursuit la rédaction du portrait préliminaire de la zone Charlevoix-Montmorency.

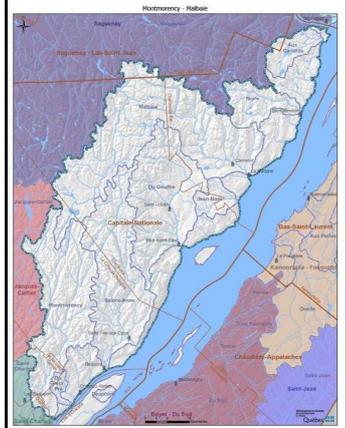
De plus, deux projets de caractérisation des phénomènes naturels sont en cours.

Le premier vise actuellement à caractériser les phénomènes d'érosion, d'inondations et de glissements de terrain en bordure d'un tronçon pilote de la

rivière du Gouffre. Cette étude permettra d'identifier des enjeux pour cibler des orientations liées à la gestion des zones riveraines. Elle pourra éventuellement être étendue à d'autres secteurs.

Le second projet consiste à évaluer les dangers associés à la présence de digues de castor en périphérie du village de Grand-Fonds. Les données prélevées à l'automne 2010

Territoire de l'OBV Charlevoix Montmorency



Sources : www.charlevoixmontmorency.ca

Formation de deux comités de Bassin versant locaux

Par *Vanessa Richard, biologiste et éco-conseillère*
Pierre-Luc Fortin, géographe M.Sc., spécialiste en risques naturels
Payse Mailhot, biologiste M.Sc., chargée de projets
 Pour *L'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency*

Cet automne la formation de deux nouveaux comités de bassin locaux a débuté.

Il s'agit du comité de bassin versant de la rivière Malbaie et le comité des bassins versants de l'Est (ceux à l'est de celui de la rivière Malbaie).

La formation de ces deux entités a pour objectif d'offrir, aux acteurs de l'eau du milieu, une structure leur permettant de se mobiliser et de leur permettre d'agir comme des intervenants de première ligne pour la conciliation et la planification des usages de l'eau à l'échelle de leur propre territoire.

À l'occasion de ces rencontres, les participants ont également souligné l'importance du partage de l'expertise et de la nécessité de travailler en concertation, afin de mettre en valeur et protéger les ressources en eau des rivières et des lacs de leurs bassins versants.

« Les OBV sont des organismes de bassin versant qui se sépare le territoire du Québec en des regroupements de bassins versants »

« Les OBV ont la responsabilité avec chaque collectivité de réaliser d'abord un portrait de la situation, ensuite cibler des priorités pour orienter les choix de gestion futurs et enfin de supporter les actions choisies par les comités de bassin versant »

Des travaux pour les cours d'eau en santé

Par Nicolas Filion, agr, coordonnateur du projet de bassin versant pour le secteur agricole, au Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord



Traverse à gué bien aménagée qui limite l'érosion, mais il n'y a rien de mieux qu'un ponceau.

Le milieu agricole est en plein changement. Il s'adapte aux nouvelles exigences environnementales de notre société. Voici en image quelques producteurs et les aménagements qu'ils ont réalisé.

« Le retrait des animaux des cours d'eau oblige les producteurs à investir pour amener l'eau et faire boire au champs. »

Photos: Nicolas Filion 2010



Fossé d'interception qui diminue la vitesse de l'eau dans les longues pentes



Aménagement d'une voie d'eau engazonnée qui limite l'érosion lors de fortes crues



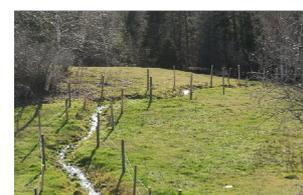
Bernard Gauthier nettoyant son point de captage d'eau



Étienne Guay et son système de pompe



Martin Gauthier et ses bacs d'alimentation en eau



Clôture limitant l'accès des animaux à l'eau



L'identification des puits aide à les repérer pour les distances de sécurité



Wilbrod Tremblay et un de ses nombreux ponceaux pour un bon écoulement

Assemblée Générale

du

Comité de bassin versant de la rivière Jean-Noël

9 juin 2011

à 19h

à la Salle Municipale de Saint-Irénée

475 rue principale, Saint-Irénée, GOT 1V0 (nouvelle adresse)
124 rue principale, Saint-Irénée, GOT 1V0 (ancienne adresse)

Histoire de pêche électrique sur le territoire du bassin versant de la rivière Jean-Noël

Par Philippe Dupéré ing.f.

pour le Groupement des Propriétaires de Boisés Privés de Charlevoix Inc. (GPBPC)

« Des projets comme la pêche électrique ne pourraient se réaliser sans l'appui et l'implication de plusieurs partenaires »

Les Partenaires:



GRUPEMENT
DES PROPRIÉTAIRES
DE BOISÉS PRIVÉS
DE CHARLEVOIX INC.



Fondation de la faune du Québec

Comité du bassin versant de la rivière Jean-Noël

Ressources naturelles
et Faune

Québec



AGENCE DES FORÊTS
PRIVÉES DE QUÉBEC 03

AFPQ 03



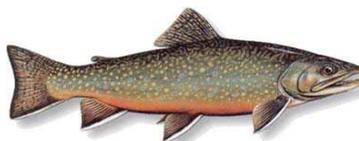
Lors du premier portrait du bassin versant de la rivière Jean-Noël dressé en 2009, un des constats observé était le manque de connaissances relativement aux espèces de poissons qui s'y trouvaient.

Une demande a été adressée à la direction de l'expertise du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune pour réaliser une pêche électrique sur différents cours d'eau du territoire.

Trois sorties ont donc été effectuées dans le courant de l'été par deux techniciens du MRNF, un représentant du GPBPC et de l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency, permettant ainsi d'inventorier 15 stations.

Qu'est-ce que la pêche électrique?

La pêche électrique consiste à produire un courant électrique d'une intensité de 250 à 450 volts à l'aide d'électrodes, qui neutralise le système nerveux des poissons pour quelques secondes (ça les assomme), les faisant ainsi remonter en surface. Ils sont alors capturés dans une épui-sette et transférés dans une chaudière. Les stations d'échantillonnage correspondent à environ 100 m². Les poissons capturés sont identifiés, dénombrés et mesurés avant d'être remis à l'eau.



Source: <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche/poissons/omble-fontaine.isp>

Croyez-moi, croyez-moi pas

Mis à part la station située à l'embouchure du fleuve à Saint-Irénée, où trois espèces ont été prélevées (truite arc-en-ciel, truite mouchetée et chabot vis-queux), la seule espèce capturée sur l'ensemble du territoire est l'omble de fontaine (truite mouchetée), indice d'une qualité de l'eau élevée et qu'aucune espèce exotique n'a été introduite. Cette caractéristique particulière permet de définir le territoire comme étant allopatric et s'explique par la barrière naturelle que crée la chute située à proximité de l'embouchure et qui empêche l'émigration en provenance du fleuve.

Sur les 500 poissons capturés, la majorité était des alevins de l'année ou de l'année précédente mesurant moins de 5 cm mais quelques beaux spécimens de 20 cm ont aussi été attrapés.

Les différentes stations étaient pratiquement toutes localisées dans des habitats favorables à la truite mouchetée. Il restera donc à vérifier en 2011 les cours d'eau calmes et méandreaux afin de confirmer l'absence de meunier ou d'autre espèce de mé-nés.



Photo : Groupement des Propriétaires de Boisés Privés de Charlevoix Inc., 2010

Comité du bassin versant de la Rivière Jean-Noël

Implication du secteur Forestier

Par Philippe Dupéré, ingénieur forestier
pour le Groupement des Propriétaires de Boisés Privés de Charlevoix Inc. (GPBPC)

Le Groupement des Propriétaires de Boisés Privés de Charlevoix Inc. a été retenu en 2009 pour bénéficier du programme de gestion intégrée des ressources mis en place par la Fondation de la Faune du Québec en collaboration avec le Ministère des Ressources Naturelles du Québec.

Dans l'ensemble, ce projet vise à assurer une gestion adéquate et durable des différentes ressources (forêt, faune, biodiversité, etc.) en plus de maintenir, voir améliorer, la qualité de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Jean-Noël

L'année 2010 aura donc permis de réaliser un cahier dressant le portrait des ressources hydriques, forestières, fauniques, de biodiversité et agricoles du territoire du bassin versant de la rivière Jean-Noël,

permettant ainsi d'en ressortir des constats et des orientations menant à une planification d'activités et d'actions pour les années 2011 à 2014.

Le GPBPC avait déjà amorcé une démarche en 2008 et il a effectué au cours de 2010 diverses actions afin de bonifier l'état des connaissances du territoire, notamment :

La pêche électrique (voir autre article)

La détermination des contours précis du bassin versant. Les limites officielles divergeaient de la réalité observée. Une cartographie précise et une validation terrain ont donc été effectués afin de corriger les irrégularités

Des plans d'aménagement forêt-faune dressant un portrait forestier et du potentiel faunique des propriétés situées en quelques endroits sur le territoire du bassin versant.

Une caractérisation des cours d'eau et des traverses de cours d'eau en milieu forestier. Débutée en 2009 grâce au financement du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (dans le cadre du programme de mise en valeur des ressource

ces du milieu forestier), la caractérisation des cours d'eau visait à valider la cartographie des cours d'eau, soulever des problématiques et en connaître le potentiel faunique.

Quant aux traverses de cours d'eau, leur mauvais état peut avoir une incidence importante sur la qualité de l'eau et la libre circulation du poisson sur le territoire. Leur inventaire a permis de déceler plusieurs cas problématiques dont certains seront corrigés en 2011. Par ailleurs, l'inventaire devra aussi être terminé en 2011.

Réaliser des travaux sylvicoles forêt-faune en y apportant des mesures d'atténuation pour favoriser la faune. Par exemple, le maintien d'arbres fruitiers et le maintien d'îlots non traités permettent de maintenir une source de nourriture et d'abri favorable à diverses espèces animales

En 2011, le GPBPC mettra de l'avant l'exécution des actions prévues dans le cahier de gestion intégrée des ressources du bassin versant de la rivière Jean-Noël, en collaboration avec les différents organismes collaborateurs et intéressés à la mise en valeur harmonieuse de ce territoire.



Sources : <http://www.charlevoixmontmorency.ca/nouvelles/>, 25-26 juillet 2010



GROUPEMENT
DES PROPRIÉTAIRES
DE BOISÉS PRIVÉS
DE CHARLEVOIX INC.



Fondation de la faune du Québec

Devoir et Responsabilité avec les cours d'eau

Par France Lavoie directrice du département d'aménagement du territoire
Pour la MRC de Charlevoix-Est

LE SAVIEZ-VOUS?

- **Les MRC** doivent réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens.



Photo : MRC de Charlevoix-Est

- **Les MRC** possèdent un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement de l'eau qui responsabilise les propriétaires.

le dépôt ou l'accumulation de neige résultant d'une opération de déneigement ou de tout autre provenance non naturelle.

- **En tant que propriétaire** riverain d'un cours d'eau, **vous devez** retirer ou faire retirer de ce dernier, toute obstruction, et ce, sans délai après avoir été informé de leur présence ou avoir constaté une telle présence.

- Si les rives du cours d'eau sont exemptes de débris ou de branches, les risques d'obstruction sont grandement diminués.

- Il est interdit de déposer ou de permettre

- Tous travaux autres que l'enlèvement d'obstruction, qu'ils soient dans la rive ou dans le cours d'eau nécessitent un permis.



418.439.3947
sur les heures de bureau

Visitez le site Internet :
www.mrccharlevoixest.ca

Écrivez-nous :
172, boul. Notre-Dame
Clermont (Québec)
G4A 1G1
direction@mrccharlevoixest.ca



418.435.2639
sur les heures de bureau

Visitez le site Internet :
www.mrc-charlevoix.ca

Écrivez-nous :
4, place de l'église,
local 201
Baie-Saint-Paul (Québec),
G3Z 1T2
mrc@mrccharlevoix.ca

Pour **URGENCE** et en dehors des heures de bureau faites le 911

Un réseau d'aqueduc privé, sur le rang Saint-Pierre

Par Réjean Gauthier secrétaire
Pour la société d'aqueduc Saint-Pierre

Puits de surface et réservoir

« Une cueillette d'information minutieuse sur le bassin versant est à la base d'une gestion éclairée et intégrée de l'eau »

« La participation de tous les utilisateurs de la ressource est nécessaire pour faire des choix d'avenir qui correspondent aux attentes de chacun »



Photo : Nicolas Filion, 24 novembre 2010

Réjean Gauthier (Société d'aqueduc St-Pierre), **André Plamondon** (Comité diagnostic du bassin versant de la rivière Jean-Noël), et **Vanessa Richard** (OBV Charlevoix-Montmorency)

Le rang Saint-Pierre de la municipalité de Saint-Irénée compte environ une quarantaine de résidences et de chalets. De ce nombre, trente-cinq sont alimentés en eau potable par un réseau privé, soit la Société d'aqueduc St-Pierre. Ce réseau fut fondé et enregistré par acte notarié en 1913. À ce moment-là, on comptait quatorze sociétaires. Chacun avait droit à deux sorties, soit une pour la maison et une autre pour l'étable. Au fil des ans, des résidences et des fermes se sont ajoutées. Au cours des années 60-70 plus particulièrement, des fermes porcines et avicoles

se sont greffées au réseau, ce qui créa un manque d'eau. L'alimentation était assurée par une source naturelle sur laquelle un réservoir avait été érigé ; l'eau y est acheminée par gravité. Aujourd'hui encore, cette installation est fonctionnelle et l'eau est d'une très grande qualité.

Pour répondre à la demande grandissante, divers travaux ont été effectués par la suite, dont une alimentation avec une eau de surface, mais avec les conséquences connues : une eau embrouillée après de fortes pluies ou lors de la fonte printanière.

C'est en 1985 qu'a débuté la recherche d'eau souterraine par le forage de puits. C'est au troisième forage que nous avons trouvé le débit suffisant pour répondre à la demande des trente-cinq associés.

L'eau distribuée à la clientèle du réseau est assujettie au Règlement sur la qualité de l'eau potable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle fait l'objet de deux analyses par mois pour s'assurer de sa qualité. Soulignons enfin qu'elle ne reçoit aucun traitement par chloration ou par filtration.

Un cours d'eau diffus à renaturaliser pour la truite

Par Nicolas Filion, agronome, coordonnateur du projet de bassin versant pour le secteur agricole, au Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord



Jeunes plants d'une démonstration de semis-direct organisée par le CARN. Le semis-direct est une technique de conservation des sols qui consiste à tuer la végétation en place à l'aide d'un herbicide et à semer directement au travers sans travailler le sol.

Photo : Louis Pérusse, 14 juin 2008
Pour SCV AGROLOGIE



Essai d'engrais vert de radis huileux du CARN utilisé pour maintenir un couvert végétal durant l'hiver afin de limiter l'érosion et pour incorporer au printemps une quantité de biomasse dans le sol pour sa santé et sa productivité.

Photo : Magloire Tchouansi, 2010

Le manque de remblais nuit à la viabilité à long terme de plusieurs ponceaux dans Charlevoix

Photo : Nicolas Filion, 2010

Un affluent de la rivière Jean-Noël a besoin d'aide. Le carnage s'est fait au milieu du siècle dernier lors d'une récolte forestière totale. Le passage répété de la machinerie forestière avait détruit le lit du cours d'eau. L'eau a fait son chemin avec peine et misère et passe actuellement sur une large bande de terrain à travers le foin et quelques petits arbres. La zone où le lit est diffus ne

permet pas à la truite de monter plus haut dans le cours d'eau. Le secteur a ensuite été converti en pâturage pour les bovins.

Depuis ce temps, la terre a changé de mains et de nouvelles activités y ont vu le jour. La terre accueille aujourd'hui un autre éleveur et un bout de la piste de ski de fond municipale de Saint-Hilarion.

La renaturalisation de cette section de cours d'eau pourrait permettre 3 gains intéressants : redonner un habitat à la truite, redonner un pâturage intéressant au propriétaire et faire profiter de ces aménagements aux citoyens de Saint-Hilarion avec un panneau explicatif.

Le projet est en cours de montage, mais on sait déjà qu'il manquera de l'argent pour sa réalisation.

Le CARN et son rôle

Par Nicolas Filion, agronome, coordonnateur du projet de bassin versant pour le secteur agricole, au Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord



Le Club agroenvironnemental de la Rive-Nord (CARN) est un regroupement d'environ 160 producteurs et productrices conciliant la productivité agricole et la protection des ressources naturelles. Cet organisme sans but lucratif est financé en partie par le MAPAQ et par les entreprises agricoles. Le CARN couvre 6 MRC, de Charlevoix à Portneuf.

Une équipe d'agronomes et autres professionnels y offrent des services-conseils non liés à la vente d'intrant agricole.

Les producteurs membres sont accompagnés dans une perspective de développement durable et dans une vision globale de l'entreprise. En objectif, on retrouve également l'initiation et la mise en œuvre de pratiques plus

saines pour l'environnement. Il favorise en plus les échanges tout comme le transfert de connaissances

Le CARN est un acteur de premier niveau pour aider les producteurs à faire évoluer leurs méthodes de production.

D'année en année, on voit d'importants changements s'opérer.



Équipe à la création du bulletin d'information

Jean-Claude Verreault

jc_verreault@yahoo.ca

Maurice Gendron

maurice.gendron@gmail.com

Nicolas Filion

nicolascarn@cabletele.net

Comité du bassin versant de la Rivière Jean-Noël